



## PV RECEPTION DE TRAVAUX

2 Bis rue Ledeneau

Je soussigné, Yves BRANCHEREAU (06 50 82 81 22) 31860 PINS-JUSTARET  
(le client ou maître d'ouvrage),

Concernant les travaux exécutés en date du 8 / 03 / 24 par l'entreprise :  
LALOI Menuiseries

A la demande de la société SAS LALOI MENUISERIES, procède à leur réception.

Le client ou maître d'ouvrage déclare que :

Cette réception est prononcée sans réserve.

Cette réception est prononcée avec les réserves suivantes :

---

---

---

Cette réception est refusée / différée (rayer la mention inutiles) pour les motifs suivants :

---

---

---

La signature du PV de réception des travaux et le règlement autorisent le client ou maître d'ouvrage soussigné à prendre possession de l'ouvrage.

Fait à Pins-Justaret le 8/03/24  
En 2 exemplaires dont un remis à chacune des parties.

Signature du client ou maître d'ouvrage

Signature de l'entreprise